



Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

Municipalité Saint-Paulin
2873, rue Lafèche
Saint-Paulin (Québec)

J0K 3G0

Téléphone : (819) 268-2026 / télécopieur : 268-2890

Courriel : reception@saint-paulin.ca

Saint-Paulin, le 6 juillet 2020

Madame, Monsieur,

Conformément aux modifications apportées à l'article 176.2.2 du Code municipal en vertu de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, sanctionnée le 16 juin 2017, je viens aujourd'hui faire rapport aux citoyens de la municipalité des faits saillants du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Le rapport financier consolidé a été déposé lors de la séance du 6 juillet 2020. Ce document était accompagné du rapport de l'auditeur de la firme Stéphane Bérard CPA inc., comptables professionnels agréés.

Voici les résultats de l'exercice financier consolidé 2019.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

REVENUS

Taxes	1 798 050 \$
Compensation tenant lieu de taxes	36 871 \$
Transferts	810 866 \$
Services rendus	149 221 \$
Imposition de droits	22 508 \$
Amendes et pénalités	8 482 \$
Intérêts	17 535 \$
Autres revenus	30 108 \$
Total des revenus de fonctionnement	2 873 641 \$

INVESTISSEMENTS

Revenus de transferts	606 233 \$
Total des revenus d'investissements	606 233 \$
Total des revenus	3 479 874 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	450 258 \$
Sécurité publique	270 673 \$
Transport	621 849 \$
Hygiène du milieu	854 527 \$
Santé et bien-être	89 968 \$
Aménagement, urbanisme et développement	69 659 \$
Loisirs et culture	303 282 \$
Frais de financement	214 124 \$
Total des charges	2 874 340 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	605 534 \$
Revenus d'investissements	(606 233) \$
Excédent de fonctionnement avant conciliation	(699) \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Excédent de fonctionnement avant conciliation	(699) \$
Amortissement de l'exercice	797 661 \$
Gain sur cession	37 812 \$
Coût des propriétés vendues	1 451 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	(1 051 901) \$
Activités d'investissements	(201 797) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	14 420 \$
Excédent de fonctionnement affecté	773 926 \$
Réserves financières et fonds réservés	(10 319) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(8 157) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	352 397 \$

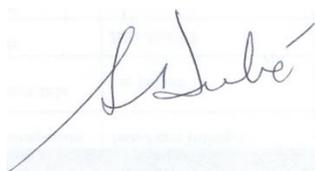
En ce qui concerne le taux global de taxation, le rapport indique que celui-ci est établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale.

« Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 de la Municipalité de Saint-Paulin. Ce taux a été établi par la direction de la Municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.i de la Loi sur la fiscalité municipale. »

ÉTAT DU SURPLUS ET DES RÉSERVES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Surplus non affecté	86 816 \$
Solde disponible du fonds de roulement	227 764 \$
Surplus affecté à l'exercice financier 2020	447 039 \$

Conformément à la loi, le présent document sera distribué à chaque adresse civique de la municipalité, via l'Ajout municipal, et publié sur le site Internet de la municipalité.



**Serge Dubé,
Maire**